

CSFPT 2010: année décisive pour la fonction publique territoriale

Le CSFPT sera vigilant pour «préserver la voie du dialogue social, du paritarisme et de la fonction publique territoriale», a déclaré Bernard Derosier aux élus, syndicalistes et représentants de l'Etat réunis le 6 janvier. Soulignant le travail accompli avec la Direction générale des collectivités locales (DGCL), le président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) a rappelé que le collège des employeurs territoriaux doit être consulté par le gouvernement sur toute question relative à la politique salariale ou à l'emploi territorial.

Désorganisation en vue. «Je ne suis pas sûr que, du côté du gouvernement, l'on ait bien lu cette disposition», a-t-il commenté, notant que la vitesse de croisière n'a pas été trouvée pour une juste représentation des employeurs locaux. Rendez-vous est pris avec Eric Woerth, le 19 janvier. Autre sujet à surveiller, la réforme territoriale risque, selon



Face à l'accélération des départs en retraite, Bernard Derosier souhaite «que s'éteignent les polémiques stériles sur les effectifs de la fonction publique».

lui, non pas de «réorganiser» mais de «désorganiser» le paysage local, non sans conséquences sur les agents. Face à l'accélération des départs en retraite, Bernard Derosier a aussi exprimé le vœu «que s'éteignent les polémiques stériles sur les effectifs de la fonction publique», renvoyant au rapport de décembre de la Cour des comptes sur les effectifs des agents de l'Etat.

L'attention sera, en outre, portée à la rénovation du dialogue social: «La collégialité des délibérations et le droit de vote du collège des élus dans le nouveau conseil supérieur de la fonction publique sont mis à mal par le projet de loi, ce qui constitue une grave remise en cause des principes qui régissent le dialogue social et le paritarisme dans la fonction publique depuis 1946.» M. D.